



Le bulletin SNU des retraités de Pôle Emploi, de l'ANPE, des ASSEDIC, de l'AFPA.

N° 43 juin 2018

4 000 emplois de moins à Pole emploi ?

Le 22 mai l'ensemble des syndicats de la Fonction Publique ont appelé à des manifestations partout en France pour protester contre les projets de diminutions massives d'emplois publics. Vous avez aussi lu dans la presse, comme tout le monde, que la suppression de 4000 emplois pourrait intervenir à Pôle Emploi sous prétexte de baisse du chômage et de nécessité de faire des économies partout y compris au Ministère du Travail où 4 milliards d'euros de baisses de crédits sont annoncés d'ici 2022. Mais d'abord plutôt que de parler de baisse il serait plus conforme à la réalité de dire que le chômage se transforme avec une précarité et une paupérisation toujours plus importantes nécessitant donc plus et non moins d'accompagnement. C'est sans compter aussi sur la marche forcée à la numérisation qui laisse sur le bord de la route les demandeurs d'emplois les plus fragiles qui se découragent de s'inscrire.

Pour offrir, non un service dégradé mais un véritable service public garantissant à la fois égalité, laïcité, neutralité, continuité, transparence, gratuité, confidentialité, secret professionnel et réserve, il faut des moyens. Qui peut croire sérieusement en effet qu'une officine privée de placement puisse respecter les choix d'orientation des demandeurs d'emploi et les valeurs ci-dessus et notamment assurer un traitement égalitaire alors qu'il est tellement plus facile et plus rentable pour elle de s'occuper d'abord des plus faciles à placer tout simplement pour la raison qu'elle sera financée sur cette base.

Dans la même logique, l'accent est mis sur le contrôle des chômeurs avec l'annonce de 1000 agents affectés à ce service. Plutôt que de chercher à informer honnêtement sur la réalité de la situation (*la moitié seulement des inscrits à Pôle Emploi est indemnisée, avec 1010 € en moyenne par mois*), ces opérations de culpabilisation et de sanction des chô-

Sommaire

P 1: Edito: 4 000 emplois de moins à Pôle Emploi ?

P 2: Enquête PST - seconde partie.

P 3: Réforme des retraites

P 4: La dématérialisation, un livre, annonce, journée d'action des retraités le 14 juin.

les sondages voire flatter les sentiments les plus nauséabonds : donner l'impression que le gouvernement agit en excitant l'opinion publique (*comme l'écrit très justement Jean-Claude Barbier dans un article récent du Monde*) ce qui ressemble fort à de la démagogie. On voudrait nous faire croire que l'indemnisation du chômage est une faveur de l'État, qu'on ne s'y prendrait pas autrement, alors qu'il s'agit d'un droit acquis par nos cotisations. Si l'assurance chômage est remplacée par la CSG avec sa logique fiscale et la ladrerie coutumière de l'État, toutes les craintes sont permises.



Cette politique libérale pourrait nous réserver des retours de flammes redoutables contraires à nos convictions les plus profondes car les tendances aux exclusions se font de plus en plus jour un peu partout en Europe et les laissés pour compte ne sont pas à l'abri de toutes les manipulations.

Enquête auprès des lecteurs de PST : Vos réponses (2^{ème} partie)

Les résultats de l'enquête sont très riches au niveau des suggestions de nouveaux thèmes à traiter même si la faisabilité pour certains n'est pas toujours évidente.

Des attentes en lien avec l'ancienne activité

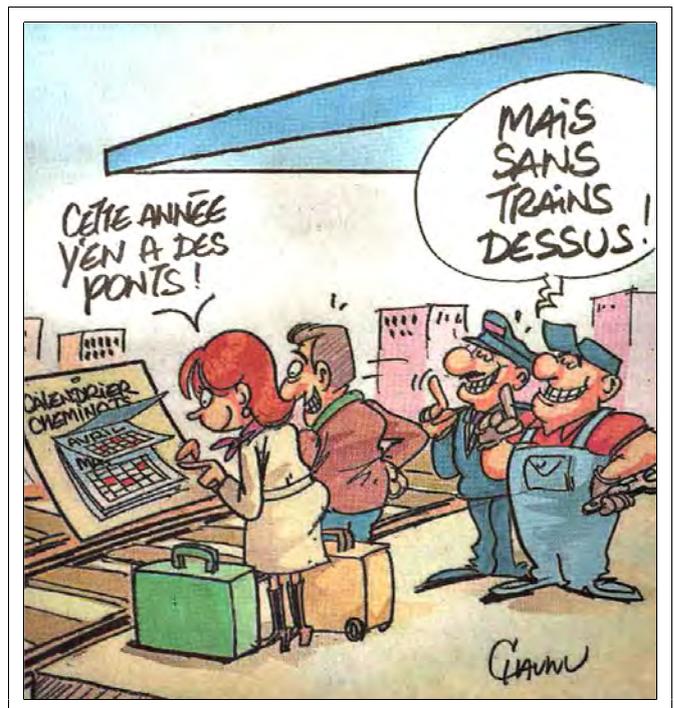
La disparition de l'ADASA est vivement regrettée par plusieurs, quelques-un-es estimant que les retraité-es n'ont pas été assez défendu-es à ce niveau. Aussi certain-es demandent s'il existe encore un-e référent-e régional-e des œuvres sociales accessible et, notamment pour les « petites retraites », revient le souhait d'être informé-es sur les chèques vacances, les locations, les voyages et autres loisirs encore ouverts aux retraité-es et les conditions d'accès au niveau des CE, ceci par exemple dans le cadre d'une chronique « vie pratique ». Voici à cet égard une demande type : « les retraités peuvent-ils être toujours hébergés à Belle-Île, Seignosse ou Île de Ré ? » Un autre souhaite ce type d'informations par régions voire même la création d'une rubrique régionale « pour créer du lien inter-région ». Ce besoin de créer ou recréer du lien revient souvent avec par exemple cette autre demande de créer un trombinoscope des retraité-es de l'ANPE encore en vie ou d'organiser tous les 5 ou 6 mois des réunions par départements. Une information sur la mutuelle et les caisses de retraite en général est aussi souhaitée. Plus globalement la question suivante est même posée : que faire pour que Pôle Emploi s'intéresse à nous car « nous ne sommes plus considérés par l'établissement », « nous sommes tous abandonnés » « après plusieurs décennies de travail ». Mais le devenir de Pôle Emploi intéresse encore malgré tout ainsi que l'évolution des tâches de ses personnels et le mal être de ces derniers qui « pour être efficaces, devraient pouvoir travailler dans la sérénité et la confiance ».



Un besoin d'informations concrètes sur la vie des retraité-es

Les autres thèmes proposés ne sont pas spécifiques aux retraité-es de Pôle Emploi. C'est d'abord le besoin de plus d'informations, notamment pour les personnes les plus en difficulté, sur toutes les aides sociales ou autres dont elles peuvent bénéficier et les organismes à contacter, ainsi que sur les lois et démarches concernant les retraité-es.

Également se fait jour un besoin de connaître les associations actives dans le secteur des retraité-es et leurs actions. Il faudrait traiter « un peu plus les activités des retraités, afin de pouvoir partager et échanger ». Bien sûr la réforme des retraites préoccupe et quelqu'un demande même d'organiser un débat interne sur ce sujet car « il est nécessaire de peser sur les prochaines négociations ». Autre préoccupation récurrente : la santé (qui se détériore avec l'arrivée en retraite) et sa prise en charge (optique et dentaire notamment), les handicaps liés ou non à l'âge et la question des maisons de retraite qui revient à plusieurs reprises. Une demande d'informations apparaît aussi sur les questions financières : la pauvreté, la fiscalité des retraité-es, les assurances etc.



D'autres sujets de société sont avancés : migrants et SDF, sécurité, terrorisme, montée des populismes avec par exemple ce vœu : « aidez-nous à lever la tête, regarder autour de nous, quitter des yeux nos petites misères pour apprendre encore et encore à aimer les autres et finir en beauté quoi !... ». Dans la même veine, un traitement plus régulier des questions touchant au bénévolat (« pour ne pas rester

seul avec son chien comme unique compagnon ») apparaît à plusieurs reprises avec si possible des témoignages.

La préoccupation de l'avenir n'est pas absente à travers notamment le souci de l'éducation et de la formation continue, ainsi que de la nécessité d'un bilan d'orientation à tous les âges et tout au long de la vie, chacun étant acteur de sa propre orientation. Enfin certains souhaitent un débat plus large avec une ouverture sur « les nouvelles mentalités qui se préparent en Europe », sur la mondialisation et sur l'impact de la société globale sur les retraités.

Des suggestions d'ordre plus culturel sont aussi formulées : parler des protections concernant internet, mettre en place une rubrique culturelle (partie 'lecture' plus étoffée, musique, films, autres loisirs etc.), instaurer un « coin lecteurs », recueillir des impressions et des idées par internet, sans oublier « une petite note d'humour qui serait la bienvenue ».

Au total c'est un foisonnement de suggestions qui est fait. Les attentes sont donc grandes, même si nos moyens sont limités.

Reforme des retraites

Le gouvernement consulte, depuis mi-avril 2018, syndicats et patronat afin de préparer la réforme des retraites qu'Emmanuel Macron veut voir "votée en 2019" et qui doit à terme, pour lui, remplacer la quarantaine de régimes existants par un "système unique".

"Dans les trois, quatre mois qui viennent nous allons travailler sur ce qu'on entend par un régime universel, ce qui doit être de l'ordre de la redistribution et de l'ordre de la solidarité, par exemple", a déclaré la Ministre Mme Buzyn. Selon elle, les partenaires sociaux devront aussi réfléchir à "comment on prend en compte les droits non contributifs pendant les périodes de chômage, de maternité, d'arrêt maladie (et) comment on prend en compte les nouveaux enjeux sociétaux de l'égalité femme/homme".

L'ensemble de ces sujets seront examinés avant la trêve estivale, puis "il y aura une deuxième phase à l'automne sur des sujets plus spécifiques", notamment "les conditions d'ouverture des droits à la retraite, la reconnaissance des spécificités de certains métiers". Sur chaque thème, cette discussion « se fait en deux temps, une première rencontre avec les partenaires sociaux où on partage un constat et une

deuxième rencontre où on part sur des propositions". Par ailleurs, "une vaste consultation citoyenne sera initiée avant la fin mai", a annoncé la ministre lors d'un colloque au Sénat sur les retraites.

"Au terme de ces travaux (...) le gouvernement prendra ses responsabilités et formulera des propositions en vue de la création d'un système universel de retraites", a-t-elle poursuivi, affirmant que "ce chantier considérable ne doit pas être et ne sera pas une énième réforme des retraites". "Il ne s'agit pas de réformer pour réformer, ou de réformer pour réduire les droits ou pour les niveler par le bas", a-t-elle assuré, sans convaincre semble-t-il même le Président du Sénat qui a mis en garde l'exécutif contre "la brutalité (qui) peut parfois paralyser les réformes pourtant nécessaires".

La phase de ce qui se veut une concertation devrait durer jusqu'à la fin de l'année pour aboutir à une discussion devant le parlement au 1er semestre 2019. Si actuellement la balance semble pencher en faveur d'un système de retraites par points plutôt que d'une logique notionnelle, n'oublions pas que les deux sont très éloignés de ce que à quoi nous tenons le plus : la solidarité intergénérationnelle et le maintien du niveau des pensions. Ne soyons donc pas dupes de ce genre de concertation qui n'a rien à voir avec une négociation et qui risque d'être du même niveau que celui ayant prévalu pour les lois travail avec pour principal objectif de mieux nous faire accepter des options déjà arrêtées dans leurs grandes lignes. La lutte pour un véritable système de retraites plus juste et plus solidaire ne fait que commencer.



La dématérialisation en marche

Selon une enquête du CREDOC de juin 2016 auprès d'un échantillon représentatif, 36% des retraités sondés sont incapables de réaliser une des tâches suivantes en ligne : obtenir des informations administratives, télécharger ou remplir des formulaires, déclarer leurs revenus. Aussi souhaitent-ils ou elles que les pouvoirs publics les aident dans des lieux de proximité à partir de sites plus simples à utiliser.

Or un projet prévoit que l'ensemble des démarches administratives soit dématérialisé d'ici 2022 à l'exclusion des premiers documents d'identité. Parallèlement, il est préconisé que l'administration permette aux personnes vulnérables ou n'utilisant pas le numérique d'utiliser d'autres voies de communication adaptées à leur cas. Mais n'est-ce pas là que des vœux pieux quand on songe, par exemple, au peu de cas que fait Pôle Emploi par rapport aux plus fragiles dans sa marche forcée à la numérisation dans ses rapports avec les demandeurs d'emploi ? De plus le risque est de voir s'accroître la distance, voire la fracture avec l'administration perçue comme de moins en moins humaine et de plus en plus éloignée territorialement notamment dans les zones rurales. La sauvegarde de la cohésion sociale passe d'abord par le respect de celles et ceux qui se sont battus pour qu'elle soit préservée.

un livre

LA TRESSE de Laetitia Colombani (edit: Grasset)

Trois femmes, trois lieux, trois cultures, trois destins.

Des femmes qui se battent pour leur liberté, leur dignité. **Smita**, une jeune Dalit (intouchable) d'Inde. Son métier est de vider les excréments des latrines. Elle veut un autre avenir pour sa fille de 6 ans. **Guilia** vit en Sicile. Elle dirige l'entreprise familiale où sont

Journée d'action des retraités le jeudi 14 juin

Les modalités de cette journée d'action seront, comme lors des précédentes, définies inter-syndicalement à un échelon départemental, avec selon les situations, des regroupements sur une ou plusieurs villes. Nous vous invitons donc à consulter la presse ou internet pour connaître les propositions locales.

fabriquées des perruques avec de vrais cheveux. Les affaires périclitent. **Sarah** est installée à Montreal comme avocate. Son ambition professionnelle passe avant sa vie personnelle. Mais la maladie rebat les cartes.

Les vies de ces trois femmes sont diamétralement opposées mais les vies de ces trois femmes vont connaître un point commun sans qu'elles se connaissent. Chacune à sa façon va devoir lutter, se battre, acquérir sa liberté, faire respecter sa féminité. Le contenu est habilement structuré. On se laisse entraîner par le rythme des chapitres qui sont consacrés successivement aux trois femmes (trois brins pour une tresse) et se terminent chaque fois sur un point de suspense. Que je vous laisse découvrir....

Patricia

Vacances, Loisirs...(annonce)

A partir du prochain numéro de PST, une rubrique régulière sera consacrée aux propositions de vacances des CE régionaux (1) de Pôle Emploi et accessibles aux retraités. On évoquera aussi les initiatives, de loisirs, de sorties organisées par des associations de retraités de Pôle emploi,....

A bientôt

(1) Ce sont effectivement vos interlocuteurs, il n'y a plus de programmes nationaux.

La mobilisation des retraités a pour objet à la fois de faire revenir le gouvernement sur sa décision d'augmenter leur CSG dont l'effet immédiat est une perte du pouvoir d'achat y compris pour les plus bas revenus, d'obtenir une augmentation des pensions gelées depuis trop longtemps et de faire pression sur les discussions sur le nouveau système de retraites, sans oublier la situation dans les EHPAD.

